



Pont-de-l'Arche



La Dépêche du vendredi 29 mai 2020



465 mots

Écoles. Une classe d'élémentaire sauvée par... la crise sanitaire

Selon la carte scolaire, l'école Maxime-Marchand devait fermer une classe à Pont-de-l'Arche. Grâce à l'annonce du ministre de l'Éducation nationale en mars, le maire a pu s'y opposer.

Fin mars 2020, le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, annonçait qu'aucune fermeture de classe n'aurait lieu sans l'accord du maire, dans les communes de moins de 5 000 habitants. « **Et moi, je ne suis pas d'accord** », a déclaré le premier magistrat de Pont-de-l'Arche.

Le maire Richard Jacquet (PS) avait des doutes, au départ. Parce que le ministre avait précisé « **dans les zones rurales** ». Après avoir interrogé les services de l'académie, l'élu s'est alors manifesté. « **En septembre, on a failli perdre une classe en élémentaire** », explique-t-il. La déclaration du ministre, dans les circonstances que l'on connaît actuellement, a donc sauvé une classe de l'école Maxime-Marchand.

Effectifs limités

Pour les élus et le personnel, la vie dans les écoles primaires ne demeure pas moins un casse-tête pendant cette première phase de déconfinement. Parce qu'elle impose de limiter les effectifs par classe. Et il n'est pas facile de satisfaire toutes les demandes. En élémentaire, ils ne doivent pas être plus de quinze. En maternelle, pas plus de dix.

Depuis le mardi 12 mai, les écoles, de la grande section au CM2, fonctionnent suivant le protocole sanitaire en vigueur. D'abord avec un nombre d'écoliers limité, la capacité d'accueil augmente au fur et à mesure. « **Cette semaine, les grandes sections sont huit ou neuf par classe. En élémentaire, ils sont de douze à treize** », précise Richard Jacquet.

Selon l'élu, cela interroge tout de même l'échéance du 2 juin, où les effectifs pourraient encore augmenter. « **Y aura-t-il un retour de tous les enfants à l'école ? Dans quelles conditions ? Quel sera le protocole sanitaire ?** » Pour l'instant, c'est le flou total. Richard Jacquet attend que le gouvernement se prononce.

Protocole inapplicable avec 100 % des élèves

Mais l'attente est difficile à tenir. « **La pression des parents est de plus en plus forte, surtout si le chômage partiel s'arrête** », poursuit le premier magistrat. Et il voit mal une rentrée scolaire avec 100 % des effectifs. « **Le protocole serait inapplicable** », estime-t-

il. Aussi bien en classe qu'à la restauration scolaire. Pour accueillir tout le monde, il faudrait au moins alléger le protocole sanitaire.

S'il y a un enseignement à tirer de la situation, il se pourrait que la crise oblige l'Éducation nationale à revoir les normes qui prévalaient jusqu'aux précédentes rentrées scolaires. Les classes surchargées deviendront-elles pour les enseignants un mauvais souvenir ?

T.G.



L'école Maxime-Marchand, à Pont-de-l'Arche, a échappé à la fermeture d'une classe à la rentrée prochaine. ©La Dépêche de Louviers - TG